



Collectif SAUVONS LE TOGO

APPEL AUX CITOYENS TOGOLAIS

Le Collectif « Sauvons le Togo ! » (CST) tient à informer le peuple togolais et l'opinion internationale que des autorités togolaises n'ont daigné répondre que par le plus grand mépris et une violence aveugle et barbare à toute la bonne volonté dont il a fait preuve à leur endroit pour que la marche pacifique et le sit-in auxquels il a appelé les 21, 22 et 23 août 2012 de Bè-Château au Carrefour Deckon, se déroule dans les meilleures conditions.

C'est ainsi que :

— **le mardi 21 août 2012** : alors que plusieurs centaines de milliers de citoyens togolais ont afflué, tôt dans la matinée, au point de départ de la marche pacifique à Bè-Château, les ministres de la Sécurité et de l'Administration territoriale du pouvoir de Faure GNASSINGBE ont entendu maintenir l'interdiction illégale de la manifestation appelée par le CST, outrepassant ainsi les prérogatives qui leur sont dévolues par la Constitution togolaise et la loi sur les manifestations pacifiques publiques.

Suite à une médiation entreprise par une chancellerie représentée au Togo qui a informé le CST du « *blocage hermétique* » des autorités togolaises que la manifestation se rende au Carrefour Deckon, c'est animés d'un esprit de responsabilité que les représentants du CST ont accepté de faire la concession aux autorités togolaises de modifier l'itinéraire et le point de chute de la manifestation qu'ils ont transférés, du Carrefour Deckon à la Place de l'indépendance en passant par le Carrefour de l'Immeuble Fiata.

Alors que le départ de la manifestation venait d'être lancé, aux environs de 11H, les forces de l'ordre ont, en violation de l'accord conclu et sur instruction des autorités togolaises, commencé, sans raison aucune et de façon incompréhensible, un tir nourri, et sans les sommations d'usage, de grenades lacrymogènes sur les manifestants qu'ils passaient à tabac de façon systématique, semant une panique généralisée, occasionnant de nombreux blessés et procédant à de nombreuses arrestations. Face cette dérive répressive inouïe et aveugle, la population a opposé une farouche résistance.

Après que le CST ait appelé la population à se rendre à la Place de l'indépendance dans l'après-midi, une forte délégation du CST qui tentait de s'y rendre en a été empêchée par la soldatesque qui a bouclé la place pour en interdire l'accès, Face à cette preuve de mauvaise foi patente des autorités togolaises, la délégation du CST s'est retirée pour éviter tout incident.

— **le mercredi 22 août 2012** : à l'appel du CST, plusieurs centaines de milliers de citoyens togolais ont à nouveau afflué à Bè-Château, pour une reprise de la marche pacifique sauvagement et illégalement dispersée la veille par les autorités togolaises. Au terme d'une nouvelle médiation, entreprise par la même chancellerie représentée au Togo qui est intervenue la veille, les responsables du CST, faisant à nouveau preuve d'esprit de responsabilité et de conciliation, ont accepté la proposition faite par les autorités togolaises que la manifestation se rende à la Place de l'indépendance par le Boulevard

du Mono qui longe la plage de Lomé. A peine la manifestation avait-elle commencé que les forces de l'ordre ont commencé à tirer à nouveau, sans les sommations d'usage, des grenades lacrymogènes sur les manifestants et à les passer sauvagement à tabac entraînant une nouvelle résistance des populations.

Le Collectif « Sauvons le Togo ! » condamne et dénonce avec la plus grande vigueur la mauvaise foi patente et la dérive répressive systématique des autorités togolaises qui, en violation flagrante de la Constitution togolaise et de la loi sur les manifestations pacifiques publiques, ont administré la preuve de leur volonté d'interdire la manifestation du CST.

Dans ces conditions, le Collectif « Sauvons le Togo ! » considère qu'il s'agit d'un énième coup de force contre la démocratie du régime RPT-UNIR qui n'a cessé d'imposer son maintien en place par des coups d'Etat permanents, notamment depuis l'intrusion violente de Faure Essozimna GNASSINGBE dans la vie du peuple togolais.

En effet, notre pays et son peuple n'ont cessé d'être confrontés aux coups de force à répétition depuis près d'un demi-siècle : coup d'Etat sanglant du 13 janvier 1963 marqué par l'assassinat du premier président démocratiquement élu, Sylvanus OLYMPIO ; coups de force électoraux au terme de mascarades électorales dont les résultats, toujours contestées par les populations, ont toujours été réprimées de façon sanglante par le régime RPT ; triple coup de force : militaire, constitutionnel et électoral qui, suite à l'annonce du décès du tyran Eyadéma, le 5 février 2005, a occasionné de 400 à 500 morts selon la Commission de vérification des faits de l'ONU, 811 morts selon la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme (LTDH), pour assurer la dévolution monarchique du pouvoir politique à son fils, Faure Essozimna GNASSINGBE.

Chaque citoyen togolais sait que ces coups de force n'ont pour objectif que de garantir au régime RPT, la perpétuation des crimes économiques et sociaux à travers le pillage systématique des ressources des régions financières de l'Etat, des ressources minières dont certaines, exploitées en toute illégalité (or, diamant, pétrole, fer), phosphates, clinker, voient leurs recettes d'exploitation détournées par les tenants du pouvoir.

En conséquence, conformément à la Constitution adoptée par référendum par le peuple togolais le 27 septembre 1992 qui dispose :

« Article 150 - En cas de coup d'Etat, ou de coup de force quelconque, tout membre du gouvernement ou de l'Assemblée Nationale a le droit et le devoir de faire appel à tous les moyens pour rétablir la légitimité constitutionnelle, y compris le recours aux accords de coopération militaire ou de défense existants.

Dans ces circonstances, pour tout Togolais, désobéir et s'organiser pour faire échec à l'autorité illégitime constituent le plus sacré des droits et le plus impératif des devoirs.

Tout renversement du régime constitutionnel est considéré comme un crime imprescriptible contre la Nation et sanctionné conformément aux lois de la République »,

Le Collectif « Sauvons le Togo ! » appelle le peuple togolais, sur toute l'étendue du territoire national, à « ***désobéir et s'organiser pour faire échec à l'autorité illégitime*** ».

Par ailleurs, le CST invite la population de Lomé et de ses environs à participer massivement à la marche pacifique qu'elle organise, le samedi 25 août 2012, à partir de 8H, du Rond Point Sun-AGIP de Bè Kpota (passage des bœufs) jusqu'à la plage, devant l'Hôtel de la paix.

Peuple togolais, par ta foi, ton courage et tes sacrifices, la Nation togolaise doit renaître !

Fait à Lomé, le 23 août 2012

**Pour le Collectif,
Le Coordinateur,**

Me Ata Messan Zeus AJAVON